|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Copie de FranckLogocouleurs2 copie | ZA les ChauffoursBP 103262710 CourrièresEmail : fmdformation@orange.frSite : fmd-formation.fr**Tél : 03.91.83.33.68** | Référence : D135Date d’application :04/06/2022Date de modification : 15/09/2022 |
| **PROGRAMME DE FORMATION****SST INITIAL** |

|  |  |
| --- | --- |
| **Objectifs :*** Etre capable d’intervenir efficacement face à une situation d’accident, et, en matière de prévention, de mettre en application des compétences au profit de la santé et sécurité au travail.
 | **Programme :****Connaître le contexte réglementaire :*** Selon les articles R4224-15 & R4224-16 du Code du travail, relatif à l’organisation des secours, l’entreprise doit disposer de personnels pouvant assurer les premiers secours aux accidentés et aux malades. Outre cette obligation, le Sauveteur Secouriste du Travail est un acteur important de la prévention des risques professionnels au sein de l’entreprise, il permet d’anticiper l’accident en repérant les situations dangereuses et, en cas d’accident, ses interventions sur les blessés font diminuer la gravité des conséquences des lésions.
* Pour dispenser les formations Sauveteur Secouriste du Travail, une certification délivrée par l’INRS est obligatoire afin d’assurer la mise en œuvre d’actions certifiantes reconnues et la validation de compétences avérées.

Conforme au programme élaboré par l’INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité), intégrant l’utilisation du défibrillateur automatique externe.**Le Sauveteur Secouriste du Travail :*** Présentation du programme
* Présentation du formateur et des participants
* Les accidents du travail dans l’établissement ou dans la profession
* L’intérêt de la prévention des risques professionnels
* Les actions de prévention menées dans l’entreprise
* Protéger, examiner, faire alerter, secourir (à l’aide du plan d’intervention SST)

**Situations inhérentes aux risques spécifiques :*** A la profession
* A l’entreprise

**Apprentissage du geste :*** Les gestes sont démontrés et effectués lors des cas concrets
* Réanimation Cardio-Pulmonaire (RCP) et la mise sur le côté (PLS)

**Cas concrets : Evaluation des candidats :**Face à une situation d’accident, le sauveteur secouriste du travail doit être capable de :* Déterminer l’action à effectuer pour obtenir le résultat à atteindre, que l’on a déduit de l’examen préalable
* Mettre en œuvre l’action choisie en se référant à la technique préconisée
* Effectuer l’action (succession de gestes) appropriée à l’état de la (des) victime(s)
* Vérifier, par observation de la victime, l’atteinte et la persistance du résultat obtenu jusqu’à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés :
* La victime saigne abondamment
* Elle s’étouffe
* Elle répond aux questions et se plaint de sensations pénibles et / ou présente des signes anormaux
* Elle répond aux questions et de plaint de brûlures
* Elle ne répond pas, mais elle respire

**Moyens pédagogiques basés sur le référentiel de l’INRS :*** Support pédagogique INRS utilisation du PISST (Plan d’intervention) + le PAP (Plan d’actions prévention) et outils de simulation.
* Mannequins d’exercice (nourrisson, enfant, adulte) / Maquette de tête articulée.
* Défibrillateur de formation de type DAE.
* Power point + accessoire pour cas concret
* Dans un souci d’hygiène, les peaux de visage sont individuelles

**Supports remis aux participants :** Remise d’une documentation complète et ciblée véritable aide- mémoire de la formation. (Livret SST, MEMO FORMA)**Méthodes d’évaluation :** Evaluations formatives, et épreuves certificatives.**Validation :** Certificat de Sauveteur Secouriste certifié par l’INRS pour une durée de 24 mois de la date de délivrance du certificat.**Formalisation à l’issue de la formation :** Un certificat de réalisation.**Résultats Obtenus en 2021 :** Le niveau de performance et d’accomplissement de la prestation est de 90.20%. |
| **Public :** Toute personne qui, dans le cadre de son activité professionnelle doit exercer la mission de Sauveteur Secouriste du Travail (SST). |
| **Pré-requis :** Maîtrise orale de la langue française.Etre capable physiquement de mettre en œuvre les techniques gestuelles adaptées. |
| **Méthodes pédagogiques :**Méthode essentiellement active basée sur la participation des apprenants. Pédagogie alternant les apports théoriques et les mises en situation pratiques pour un maximum d’efficacité. |
| **Compétences** : Des intervenants qualifiés et certifiés, aux compétences techniques et pédagogiques  |
| **Durée : 2 jours (soit 14 heures)** |
| **Délai d’accès :** Délai d’accès sous dix jours. |
| **Infrastructures et moyens matériels :** Infrastructures et des moyens matériels permettant les conditions réelles de travail. |
| **Accessibilité :** Conditions d’accueil et d’accès des publics en situation de handicap, locaux adaptés pour les personnes malentendantes. |
| **Nombre minimum et maximum de stagiaires par session :** de 4 personnes minimum à 10 personnes maximum |
| **Tarifs :** Voir le devis et les conditions générales de vente. |